

LES MONTS DU FOREZ

Rédaction : 1 rue des Arches, 42600 Montbrison - 04 77 58 02 01 - Fax : 04 77 58 33 56 - lprmontbrison@leprogres.fr

SAIL-SOUS-COUZAN Les rives du Lignon revisitées par le Symilav

Depuis quelques jours, le Symilav (Syndicat mixte du bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizezy) effectue des travaux au niveau du centre culturel, sous la responsabilité de Christophe Rigodiat, chef de chantier.

Le Symilav a pour objectif l'aménagement de ces trois rivières Le Lignon et ses 2 affluents l'Anzon et le Vizezy soit 812 km de cours d'eau.



■ L'équipe dirigée par Christophe Rigodiat en plein travail. Photo Michèle Deveaux

Certaines essences privilégiées par rapport à d'autres

Le bassin versant représente 740 km². Les travaux réalisés ici sont des travaux de restauration et de gestion de la végétation. Les arbres dangereux pour l'écoulement de l'eau sont éliminés pour pallier les risques d'inondation.

La gestion sylvicole est assurée en éliminant les gros arbres qui prennent beaucoup de place pour faire place aux plus jeunes et créer ainsi un équilibre entre les générations.

La présence de certaines essences est privilégiée par rapport à d'autres qui ne sont pas désirés à cause de leur manque d'enracinement.

■ Des essences d'arbres choisis

Le bassin versant du Lignon du Forez est inscrit au titre de Natura 2 000 pour les cours d'eau et leurs berges. Les arbustes utiles pour la rivière et aussi pour la faune sont préservés, certains arbres morts peuvent aussi être conservés pour permettre à certaines espèces d'y nicher. Les efforts pour préserver la qualité de l'eau ont été récompensés par le retour de la loutre. Le Symilav a aussi la compétence "assainissement non collectif" qui vise à améliorer le fonctionnement des fosses septiques en assurant des rejets peu polluants dans le milieu naturel.

Il assure aussi un rôle pédagogique non seulement auprès des écoliers mais aussi auprès des agricul-

teurs qui sont informés sur les possibilités d'utiliser des produits moins polluants.

■ Des salariés en contrat d'insertion

Le Symilav en collaboration avec le Gildea embauche pour l'équipe rivière des personnes en contrat d'insertion. Les élus du Syndicat souhaitent que les personnes embauchées soient issues du bassin versant.

Ils ont voulu réunir toutes les conditions nécessaires pour que ces personnes réussissent leur retour à la vie active après leurs contrats. Parmi elles, il y a quelqu'un qui souhaite être garde-pêche, un autre s'installer pour l'entretien des espaces verts, un autre intégrer la brigade spéciale de la gendarmerie pour l'environnement. ■